

Réf: Dossier N° 063400

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGNISSAN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS »  
en abrégé « AGBTP »

Siège social Abidjan, Cocody, riviera, Lot 310, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGNISSAN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « AGBTP »

Objet : - CONSTRUCTION, RENOVATION DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS  
-DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, riviera, Lot 310, Ilot 37

Dirigeant(s) : M KACOU JEAN-SEBASTIEN DJATCH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05969 du 23/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41240/GTCA/RC/2021 du 23/12/2021

